



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté Égalité Fraternité

Département du Var
Arrondissement de Draguignan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU JEUDI 10 DÉCEMBRE 2015

Membres :

- en exercice	41
- présents	27
- représentés	10
- excusés	4
- votants	37

Secrétaire de séance : Madame Audrey TROIN

Le quorum requis étant atteint, le Conseil communautaire peut valablement délibérer.

Délibération n° 2015/12/10-02

OBJET : Modification de la composition des commissions thématiques intercommunales «déchets» et «littoral» pour la commune de Cavalaire-sur-Mer

L'an deux mille quinze, le dix décembre à quatorze heures, les membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez, dûment convoqués le 3 décembre 2015, se sont réunis Salle de l'Espéridou 111 route des Moulins de Paillass à Gassin, sous la Présidence de M. Vincent MORISSE, Président.

Membres présents :

Vincent MORISSE	Céline GARNIER	Muriel LECCA-BERGER
Jean-Pierre TUVERI	Sylvie GAUTHIER	Frédéric BRANSIEC
Philippe LEONELLI	Farid BENALIKHOUDJA	Jeanne-Marie CAGNOL
Anne-Marie WANIART	Audrey TROIN	Patrice AMADO
Bernard JOBERT	Éric MASSON	José LECLERE
Jean-Jacques COURCHET	Valérie MASSON-ROBIN	Hélène BERNARDI
Raymond CAZAUBON	René LE VIAVANT	Pierre-Yves TIERCE
Roland BRUNO	Robert PESCE	Michel FACCIN
Jean PLENAT	François BERTOLOTTO	Frank BOUMENDIL

Membres représentés :

Alain BENEDETTO donne procuration à Vincent MORISSE
Florence LANLIARD donne procuration à Frédéric BRANSIEC
Jean-Luc LAURENT donne procuration à Céline GARNIER
Laëtitia PICOT donne procuration à Éric MASSON
Ernest DAL SOGLIO donne procuration à Philippe LEONELLI
Jonathan LAURITO donne procuration à Valérie MASSON-ROBIN
Anne KISS donne procuration à François BERTOLOTTO
Nathalie DANTAS donne procuration à Patrice AMADO
Michèle DALLIES donne procuration à Jeanne-Marie CAGNOL
Sylvie SIRI donne procuration à Jean-Pierre TUVERI

Membres excusés :

Marc Etienne LANSADE
Renée FALCO

Charles PIERRUGUES
Thierry GOBINO

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

083-200036077-20151210-20150000325-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/12/2015

Publication : 15/12/2015

Délibération n° 2015/12/10-02

OBJET : Modification de la composition des commissions thématiques intercommunales « déchets » et « littoral » pour la commune de Cavalaire-sur-Mer

Le rapporteur expose :

Lors du Conseil communautaire du 18 avril 2015, il a été procédé à la désignation des membres des commissions thématiques intercommunales.

Monsieur Emmanuel Prince siégeait dans la commission « déchets » et la commission « littoral » en qualité de membre titulaire pour la commune de Cavalaire-sur-Mer.

À la suite de sa démission, il convient de procéder à son remplacement et d'installer Monsieur Christophe Robin, qui s'est porté candidat.

Il est proposé au Conseil communautaire de voter en une seule fois la composition de ces deux commissions pour la commune précitée.

Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret.

Le Conseil communautaire,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-22, L.5211-1 et L.5211-40-1 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 24/2012 du 27 décembre 2012 portant création de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 09/2015-BCL du 24 avril 2015 portant modification des statuts de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez ;

Vu la délibération n° 2014/06/11-11 du Conseil communautaire du 11 juin 2014 portant création et composition des commissions thématiques intercommunales ;

Vu la délibération n° 2015/04/18-02 du Conseil communautaire du 18 avril 2015 portant désignation des membres des commissions thématiques intercommunales ;

Vu la délibération du Conseil municipal de la commune de Cavalaire-sur-Mer en date du 15 octobre 2015.

CONSIDÉRANT qu'il convient de modifier la composition de la commission « déchets » et la commission « littoral », pour la ville de Cavalaire-sur-Mer ;

CONSIDÉRANT qu'un EPCI à fiscalité propre peut prévoir la participation des conseillers municipaux des communes membres de cet EPCI selon les modalités qu'il détermine ;

CONSIDÉRANT que si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel des candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le Président en application de l'article L.2121-21 du CGCT.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

083-200036077-20151210-20150000325-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/12/2015

Publication : 15/12/2015

CONSIDÉRANT l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 30 novembre 2015.

Après en avoir entendu le rapport et après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 :

D'ADOPTER le rapport ci-dessus énoncé.

Article 2 :

D'AUTORISER la participation des conseillers municipaux des communes membres.

Article 3 :

DE PROCEDER à l'élection du membre titulaire des commissions « déchets » et « littoral » pour la commune de Cavalaire-sur-Mer.

COMMISSION	Commune	Membre titulaire
Déchets	Cavalaire-sur-Mer	Christophe Robin

COMMISSION	Commune	Membre titulaire
Littoral	Cavalaire-sur-Mer	Christophe Robin

Article 4 :

DE PROCLAMER le conseiller suivant élu membre titulaire desdites commissions pour la commune de Cavalaire-sur-Mer.

COMMISSION	Commune	Membre titulaire
Déchets	Cavalaire-sur-Mer	Christophe Robin

COMMISSION	Commune	Membre titulaire
Littoral	Cavalaire-sur-Mer	Christophe Robin

Résultat du vote : à l'unanimité des suffrages exprimés.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

083-200036077-20151210-20150000325-DE

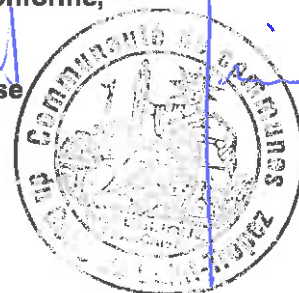
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/12/2015
Publication : 15/12/2015

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

Pour extrait conforme,

Vincent Morisse
Président



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

083-200036077-20151210-20150000325-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/12/2015

Publication : 15/12/2015

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation